

1. MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU SERVICE COMMANDE PUBLIQUE COMMUNAUTAIRE ET AFFAIRES JURIDIQUES PAR LA VILLE DE CASTRES

L'Office a sollicité par courrier en date du 17 septembre 2022 la ville de Castres sur la possibilité de disposer des compétences du service Commande Publique Communautaire et Affaires juridiques afin d'assurer la sécurisation et la mise en œuvre des procédures de marchés publics en cours et à venir suite au départ de son référent marché public.

Un projet de convention de mise à disposition entre la ville et l'Office a été rédigé. Monsieur Jérôme ROUCARIE, attaché territorial, chef de service Commande Publique Communautaire et Affaires Juridiques a donné son accord pour cette mise à disposition à temps non complet auprès de l'OPH afin d'assurer la sécurisation des procédures de la commande publique ainsi que la rédaction des pièces administratives des marchés publics, les pièces techniques restant rédigées par les techniciens de l'Office.

Cette mise à disposition s'appliquera à compter de la signature de la convention et pour une durée de 3 ans, renouvelable.

L'OPH remboursera à la ville de Castres la rémunération (ainsi que les cotisations et contributions afférentes) pour la part d'activité consacrée à la mission confiée à M. ROUCARIE à raison d'un forfait de deux jours maximum par marché.

En conséquence, il est proposé au conseil d'administration :

- D'approuver le projet de convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial du Service Commande Publique Communautaire et Affaires Juridiques auprès de l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet,
- D'autoriser le Directeur Général à signer les pièces afférentes à ce dossier conformément à la délibération du 18 décembre 2013.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à CASTRES, le 17 octobre 2022

Le Président,


Pascal BUGIS



REÇU EN PREFECTURE

le 26/10/2022

Application agréée E-legalite.com

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES
- MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 17 octobre 2022 à 14h30

Délibérations de : 1 à 4
Présents : 15
Pouvoir : 1
Votants : 16

Etaient présents :

Mesdames Geneviève AMEN, Catherine FARRENQ, Baya ALGAY, Marie-Claude FAURE, Viviane DUPUY, Flavie ROUANET, Claudine HAUSER, Yolande ALBERT,

Messieurs Pascal BUGIS, Christophe SENTOLL, Xavier BORIES, Rinaldo PUGLISI, Serge SERIEYS, Bernard AUDOURENC, Christian NOCAUDIE

Etait excusé et avait donné pouvoir :

Monsieur Roger ISABET à Madame Yolande ALBERT

Etaient excusés

Madame Jeanine CAYSSEL
Madame Alexia CAILLOUX
Monsieur Vincent COLOM
Monsieur Stéphane AYMARD

Etaient absents

Monsieur Laurent MONS
Monsieur Siegfried FRANZ
Madame Jeanine BARENS

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines
Madame Marie-Laure COSTE, Secrétariat de direction

REÇU EN PREFECTURE

le 26/10/2022

Application agréée E-legalite.com